

CBB/

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOU-
VERNEMENT -

/) E C R E T

N°D/95/ 315 /PRG/SGG

NOMMANT UN HAUT CADRE
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

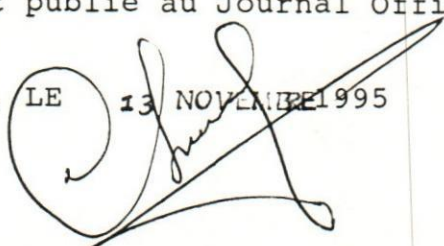
- VU la Loi Fondamentale ;
- VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994, portant Restructuration du Gouvernement ;
- VU le Décret D/94/078/PRG/SGG/ du 23 Août 1994, portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079 PRG/SGG du 26 Août 1994.
- VU le Décret D/95/130/PRG/SGG du 03 Novembre 1994, portant Attributions et Organisation du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- VU le Décret n°95/018/PRG/SGG du 26 Janvier 1995 modifiant des Articles du Décret n°94/131/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Secrétariat Général de la Présidence ;

/) E C R E T E

ARTICLE 1ER.- Monsieur ALPHA CAMARA, Ingénieur Génie-Civil, précédemment en service à la Cité des Nations, est nommé Administrateur Général du Palais des Nations en remplacement de Monsieur FAOULY SYLLA, I.S.F.C., mis à la disposition du Ministère des Finances.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

CONAKRY, LE 13 NOVEMBRE 1995


GENERAL LANSANA CONTE

